

Travail : une machine à briser ?

Inscrire, accompagner, indemniser, contrôler. Voici les missions principales de France Travail. Avec la loi pour le plein emploi, tous les bénéficiaires du RSA ont obligation de s'inscrire à France Travail depuis le 1^{er} janvier, (ou bien sont inscrits obligatoirement par le conseil départemental) ainsi que leurs conjoints même s'ils restent suivis par le conseil général.

L'ambition de France Travail, c'est de réussir à coordonner « l'écosystème » de l'emploi, avec les Cap emploi (pour les personnes en situation de handicap), les missions locales (pour les jeunes) les collectivités territoriales, le département et les assistantes sociales (pour les bénéficiaires du RSA). C'est très beau sur le papier, mais dans la réalité c'est plus compliqué. Ces organismes travaillaient déjà ensemble.

Mais la volonté politique n'est pas toujours au rendez-vous, et pas forcément à tort d'ailleurs. Les fameuses 15 heures d'activités demandées à chaque inscrit à France Travail semblent irréalistes à mettre en œuvre. Il faut bien avouer qu'il s'agit surtout d'une doctrine qui va avec la petite musique que tous les demandeurs d'emploi sont des profiteurs. Ce qui est bien sûr faux. Personne n'est ravi de tomber au chômage, mais notre mission d'accompagnement consiste à aider les usagères et usagers du service public de l'emploi à « rebondir », à se reconvertis si nécessaire, à se former mieux pour accéder à de l'emploi plus durable.

Mais la réorganisation de France Travail pèse lourdement sur les épaules des collègues qui travaillent en agence et sont au contact du public. On nous demande à la fois de nous réorganiser, de tester de nouvelles formes de suivi du public, tout en faisant toujours plus au service des entreprises, en assimilant les innovations liées à l'intelligence artificielle, et en appliquant les nouvelles règles de contrôles de la recherche d'emploi. Et comme si cela n'était pas suffisant, il faut en outre assimiler les nouvelles règles de l'assurance chômage applicable au 1^{er} Avril 2025. Rien n'est vraiment prêt mais tout doit être fait. Et le pire, c'est que les équipes s'adaptent avec toujours beaucoup de bonne volonté, même si dans les couloirs, ça grince un peu.

Particulièrement, c'est le sens au travail qui trinque. Quand on brise les repères organisationnels d'un col-

lectif de travail, l'adaptabilité se fait au prix de blessures psychologiques et parfois attaque les valeurs du travailleur. On ne travaille pas dans l'accompagnement à l'emploi par hasard. Il faut avoir l'envie d'accompagner le public vers du « mieux pour lui ». Notre but (à la base) n'est pas de sanctionner, mais de partager notre connaissance du réseau économique et des besoins de recrutement. Nous refusons aujourd'hui la machine infernale de France Travail qui déshumanise les rapports entre usagers et agents, voire parfois entre les agents eux-mêmes qui, heureusement, restent souvent solidaires. Mais les arrêts maladie se multiplient, et ce n'est pas un hasard. La violence du système se répercute également sur nos collègues.



Et la violence du discours entendu sur le chômage heurte également les usagères et les usagers. Parfois cette violence se retourne contre nous. Il y a encore beaucoup trop d'agressions à l'accueil physique comme téléphonique. Notre société est stressée et nous le ressentons profondément. Les « élites » du gouvernement avec

leurs discours souvent culpabilisants manquent de retenue. Nous sommes aux avant-postes de la société et nous subissons les tensions, les incertitudes. Nous constatons d'ailleurs particulièrement en ce moment le ralentissement de l'activité économique, particulièrement dans le bâtiment. Nous prônons un service public qui offre des droits identiques à chaque usager. Nous ne voulons pas nous transformer en machine dont le seul but est d'obliger les personnes à accepter les conditions de travail et de rémunération des employeurs. C'est pourtant ce qui nous est demandé avec France travail. Nombreux sont les secteurs (hôtellerie restauration, aide à la personne, vente, transports...) qui ne remettent pas en cause les conditions de travail (avec des horaires coupés, des temps partiels imposés) ni les conditions de rémunération (vivre avec un SMIC à temps partiel est quasiment impossible aujourd'hui).

Nous restons fidèles à notre manière d'analyser les choses. Pour qu'une évolution soit bonne, il faut qu'elle soit bonne pour les agents, bonne pour les usagers, bonne pour le service public.

Marc Réneaux — FSU Emploi

STAGE FSU 46

Thème :

« Santé au travail »

**Lycée des
Territoires**

LE MONTAT

Lundi 5 mai

Détails en page centrale

Page 1: Edito

Page 2 : Carte scolaire 1er degré
Retour congrès Rennes

Page 3 : Rentrée second degré

Page 4: Travail : une machine à briser ?

Carte scolaire 1^{er} degré

Lors du CDEN de ce jeudi 13 février, la satisfaction de voir 3 ouvertures ne compense pas la longue liste des suppressions proposées. La DASEN a longuement détaillé sa politique de carte scolaire, avec beaucoup d'arguments et de chiffres à l'appui.

Mais pour la FSU, nous déplorons la teneur des propos qui ont fait passer pour « violentes » les mobilisations de parents et d'élus pour leur école. Les 150 citoyens qui ont fait entendre leur souhait de défendre l'école de leur village devant le CDEN ne sont ni violents, ni criminels, pas plus que ceux qui ont installé des bottes de paille ou encore occupé le bureau de direction. La violence, c'est celle d'un Etat qui dit faire du dialogue social et dont le communiqué de presse carte scolaire est envoyé avant les instances de dialogue, comme cela a été fait dans le 46. A force de décisions administratives et n'émanant pas de votes dans les instances, la voie de la mobilisation locale est logique.

C'est pendant 4 heures de réunion que les 4 camarades de la FSU ont défendu les postes et les écoles :

- avec des classes nombreuses qui passeront de deux à trois niveaux : Le Montat, Sauzet, celles du RPI de Marciac, Brengues St Sulpice.
- avec des structures qui perdront leur décharge hebdomadaire. D'ailleurs à cette occasion, les cadeaux faits à certains plutôt qu'à d'autres de maintenir la décharge de direction hebdo reste un négociation honteuse.

- la FSU ressent une forme de dépossession de la maternelle avec deux projets de retraits, en dépit du possible multi-cycles : Bagnac, Vayrac.

- la FSU a continué de défendre les écoles à une classe qu'on accuse de beaucoup de griefs : manque de sécurité de l'enseignant, manque d'émulation, manque de structures sportives... Arguments que nous nous sommes attachés à démonter. Mais l'administration continue à présenter les écoles à 4 classes et plus comme idéal.

Nous avons développé d'autres vérités professionnelles, mais nous avons senti qu'il n'y aurait pas ou peu de bouger sur ces mesures de carte scolaire, au travers des débats, même si les élus qui siégeaient pour le département ont eux aussi longuement dénoncé les axes de cette carte scolaire 2025.

La position de deux organisations syndicales de voter pour certaines suppressions de postes a aussi donné du grain à moudre à Mme la DASEN qui s'est félicitée de ça. C'était pour elle la première fois que l'UNSA et la CFDT approuvaient un retrait de poste. La FSU du Lot ne pense pas qu'en déshabillant Paul on va rhabiller Jacques, ou bien seulement pour un an ou deux. Les moyens que l'on perd ne seront jamais récupérés à la même hauteur. C'est aussi le sens des intervention des associations de parents d'élèves qui refusent comme nous le jeu du ministère, de "partager la misère".

Retour sur le congrès de Rennes

Le congrès de la FSU a eu lieu à Rennes en février dernier : les 2 congressistes Benjamin Bro (SNETAP) et Benoît Debals (SNUipp) étaient les 2 délégués du Lot. C'était la première fois qu'ils se rendaient à un congrès de la fédération qui représente une plus importante organisation qu'un « simple » congrès de syndicat national.

Benoît Teste a inauguré son dernier congrès sous les ovations : il a clairement été fortement apprécié par la grande majorité des congressistes notamment à travers sa recherche constante du consensus.

Un des points importants est que pour la première fois les femmes étaient majoritairement représentées dans notre congrès, certes pas à la hauteur de leur pourcentage dans la profession mais c'est déjà remarquable.

Une autre point majeur de ce congrès est la créa-



tion de la maison commune avec nos camarades de la CGT. Sophie Binet était présente le jour du vote et a pu s'en féliciter. L'avenir est incertain et il est important d'investir cette « maison commune » en rapport avec le contexte politique délétère.

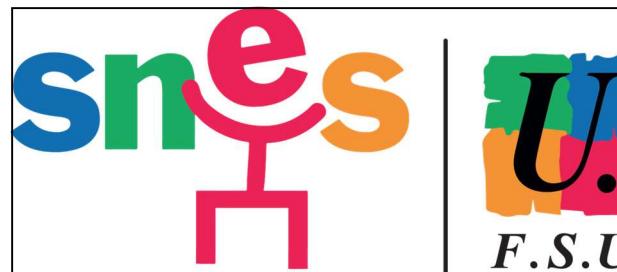
A la fin du congrès Benoit a passé la main à Catherine Chevé qui reprend le flambeau FSU. Avec cette élection l'intersyndicale devient très féminisée ce qui est très positif !

Rentrée 2025 dans le second degré

Insupportable mépris : On aurait pu profiter de la baisse démographique pour baisser les effectifs par classe, la France ayant le plus mauvais taux d'encadrement de toute l'OCDE. Mais non, c'est tout le contraire qui se produit, la méthode de calcul du Ministère est sans pitié : une classe de collège c'est 31 élèves, une classe de lycée général et technologique (LGT) c'est 36 élèves, les moyens sont donnés aux établissements sur cette base, aucune discussion possible. Dans les petits collèges, les effets de seuil sont redoutables : une année vous avez 64 élèves de 6^e, vous obtenez 3 classes à 21-22 élèves, l'année suivante avec 62 inscrits les élèves seront entassés dans 2 classes à 31 et ce souvent jusqu'en 3^e. Et c'est en appliquant cette règle sans appel qu'avec une prévision de 70 élèves de collège en moins sur le département à la rentrée 2025, 9 classes seront

supprimées ! La légère baisse démographique est cher payée, qu'importe que les conditions d'études des élèves et de travail des enseignants soient (encore) dégradées, du moment qu'on peut faire des économies sur le dos de notre jeunesse.... Les sections d'enseignement adapté (SEGPA) qui permettent d'accueillir au collège des élèves fragiles avec des difficultés scolaires « graves et persistantes » ne sont pas épargnées : fermeture de classe et regroupement des élèves de 6^e et 5^e à Figeac, effectif pléthorique à Saint-Céré. En lycée les classes à 35-36 sont nombreuses.

Avec la baisse des moyens qui s'annonce, c'est encore 9 postes de professeurs (9 équivalents temps plein) qui seront supprimés sur les collèges et les



mière ligne pour traiter les situations de harcèlement, dans les actions menées contre l'absentéisme, et ce d'autant plus qu'il n'y a pas assez d'assistantes sociales, d'infirmières, de PsyEN... Alors non, compter quatre CPE pour 1330 élèves dont 235 internes, ce n'est pas être « surdoté » ! Les personnels se mobilisent contre cette suppression !

Il y en a assez de cette indifférence des décideurs aux conditions de vie et d'études des élèves dans les établissements. Améliorer le bien-être des élèves et des personnels nécessite des moyens et la réduction des effectifs pour un meilleur suivi pédagogique et éducatif. Le SNES-FSU continuera de se battre aux côtés des équipes mobilisées !

Florence Cabrit, SNES-FSU

20 MARS : les retraités et la SECU

Le 20 mars, les retraité·e·s auront battu le pavé pour l'avenir de la sécurité sociale. Oui, être à la retraite, cela peut être aussi continuer la lutte sociale. Un retraité n'est pas un nanti et, comme les actifs, il a des droits à défendre et des revendication à faire valoir (revalorisation des pensions, accès aux soins, remboursement de ceux-ci....).

La « Sécu » a 80 ans, c'est une vieille Dame, mais elle constitue toujours un élément clé de la démocratie sociale. Malheureusement, comme le reste du système de protection sociale par répartition, elle est menacée par la volonté néolibérale de tout transformer en machine à profit au détriment des assurés devenus des clients. Il y a donc nécessité de préserver les acquis et de les améliorer : par exemple par le 100 % sécu (remboursement de tous les soins par la SS à 100 %). Le transfert sur les mutualités, qui la plupart n'en sont pas, d'une

part de plus en plus importante de la prise en charge dénature le système comme les exonérations de cotisation patronale creusent le déficit.

Pour lutter à la retraite, il faut aussi pouvoir s'appuyer sur des structures syndicales. Pour la FSU ce sont les SFR (Sections

Fédérales de Retraité·e·s) qui regroupent l'ensemble des retraité·e·s des différents syndicats nationaux sur des revendications et des actions communes et la FGR-FP (Fédération Générale des Retraité·e·s de la Fonction Publique), la plus ancienne organisation de défense des retraités (1936), qui regroupe plusieurs associations et syndicats de retraité·e·s de la FP et où la FSU joue un rôle majeur.

Ainsi, dans le prolongement de l'action du 20 mars, la FGR-FP 46 tiendra son assemblée générale annuelle le 20 mai à Cahors et tous les retraités de la FSU y seront les bienvenus. Retraité oui, mais pas inactif, qu'on se le dise !